

De : [Michel Dumas](#)
À : [Malenfant, Karl](#)
Cc : [Francois Dufresne](#)
Objet : Entente SAAQ et LGS - 28 juin 2023
Date : 28 juin 2023 10:39:58
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Entente SAAQ-LGS 28.06.2023.docx](#)

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.

Bonjour Karl,

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons conjointement, la Société et l'Alliance, à trouver une solution gagnante-gagnante pour le 30 juin afin de finaliser la Livraison 2 et par le fait même le projet CASA.

Ainsi, en fonction de nos discussions et de notre proposition du 19 juin dernier, tu trouveras ci-joint un projet d'entente à signer d'ici le 30 juin.

Je demeure disponible si tu veux en discuter.

Michel Dumas
Président

Adjointe : Lise Letarte



[lgs.com](#) | [Linkedin](#) | [Facebook](#)

ENTENTE QUANT À L'EXTENSION DE LA LIVRAISON 2

ENTRE : **SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC**, personne morale légalement constituée par la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec (chapitre S-11.011), ayant son siège au 333, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8J6, représentée par Karl Malenfant, Vice-président à l'expérience numérique, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(ci-après appelée la « Société »)

ET **SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS**, personne morale régie par la Companies Act de la Nouvelle-Écosse (RSNS 1989, c. 8), dont le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est 1142691709, ayant son siège au 1 Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 3M4, agissant par Michel Dumas, Président, dûment autorisé tel qu'il le déclare;

(ci-après appelée « Intégrateur »)

(la Société et l'Intégrateur ci-après appelés les « Parties »)

1. En ce qui concerne l'entente de lot cycle 19, les Parties s'entendent pour approuver le cycle 19 et que la Société procède au paiement des factures et de la retenue associées à ce cycle, lesquelles sont identifiées en **Annexe**.
2. En ce qui concerne l'entente de lot cycle 20, les Parties s'entendent pour :
 - a. Signer les DAP du Plan de renforcement et de substitution de ressources d'ici le 30 juin 2023;
 - b. Convenir de la date de fin du cycle 20 au 30 juin 2023; et
 - c. Signer et approuver l'entente de lot cycle 20 au plus tard le 30 juillet 2023.
3. Les Parties conviennent que les factures mentionnées en Annexe seront payées par la Société d'ici le 14 juillet 2023.
4. Les Parties ont convenu de l'ajout d'un cycle de Consolidation d'une valeur de 7 361 250 \$ CAD dont la durée sera du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023.
5. Les Parties s'entendent afin que l'entente de services Consolidation soit signée d'ici le 14 juillet 2023 et que cette entente permette de compléter la Livraison 2 afin qu'elle soit acceptée.
6. En ce qui concerne le Contrat Cadre et le Contrat de Services professionnels et de vente d'équipements signés le 14 juin 2017 (« **Contrat de Services professionnels** »), les Parties s'entendent à l'effet que ceux-ci devront être amendés afin d'ajouter une somme estimée de 70 M\$ CAD pour les services de support et d'évolution à être rendus entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2024. Cette somme s'ajoute au montant de 45,7 M\$ CAD déjà prévu dans l'Entente de Services Alliance Support d'entretien et d'évolution.
7. Les Parties conviennent que le montant prévu pour les travaux reliés à l'Entente de Services Alliance Support d'entretien et d'évolution signée par la Société le 11 novembre 2022 et par l'Intégrateur le

15 novembre 2022 pourrait aussi être utilisé afin de régulariser certains postes budgétaires. La Société avisera l'Intégrateur de ces régularisations, le cas échéant.

8. En contrepartie de ce qui précède, l'Intégrateur investira une somme totale de 10,8 M\$ CAD incluant 5,8 M\$ CAD d'investissements en valeur livrée de services professionnels pour la période de janvier à juin 2023 et un investissement futur de 5 M\$ CAD en crédits pour la période du 1 octobre 2023 au 31 décembre 2024, laquelle somme est détaillée de la manière suivante :

	Au 30 juin 2023 (Investissement en valeur livrée)	Après le 30 juin 2023 (Investissement en crédits applicables sur les factures mensuelles entre octobre 2023 et décembre 2024)
	1,0 M\$: Plan de renforcement 2,2 M\$: Ressources additionnelles 2,2 M\$: Amendement IRP 0,4 M\$: Pertes pour factures impayées	1,0 M\$: Services de Support et Évolution (signé en décembre 2022) 3,0 M\$: Amendement à l'Entente de Services Alliance de support et d'évolution (à signer le 20 juillet 2023) 1,0 M\$: Travaux futurs
	5,8 M\$ CAD	5,0 M\$ CAD
Total	10,8 M\$ CAD	

9. En ce qui concerne la vente d'équipements en vertu du Contrat de Services professionnels, les Parties s'entendent afin de continuer les discussions avec IBM Canada Limitée (« **IBM** ») pouvant mener à l'amendement du Contrat de services professionnels de manière à retirer la vente de certains équipements dudit Contrat de Services professionnels et ainsi permettre à la Société de contracter directement en gré à gré avec IBM.
10. En ce qui concerne le Contrat de licence et droits d'utilisation de progiciels signé le 14 juin 2017 (« **Contrat de licence** ») entre les Parties, et nonobstant les modalités de résiliation du Contrat de licence, l'Intégrateur acceptera que la Société puisse résilier sans motif le Contrat de licence, sous réserve de conclure une entente commerciale *gagnante-gagnante* entre les Parties et que SAP Canada Inc. (« **Éditeur** ») accepte de reprendre la responsabilité dans un nouveau contrat gré à gré de licence devant intervenir entre la Société et l'Éditeur.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé la présente Entente aux dates indiquées ci-dessous :

À Québec, le 28 juin 2023

À Québec, le 28 juin 2023

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

SOCIÉTÉ CONSEIL GROUPE LGS

Par : Karl Malenfant
Titre : Vice-président à l'expérience
numérique

Par : Michel Dumas
Titre : Président

ANNEXE

Factures Entente de lot cycle 19 :

- 1183-402-2346-330
- 1183-402-2347-331
- 1183-402-2348-332

Factures Entente de lot cycle 20 :

- 1183-402-2354-338
- 1183-402-2355-339

Factures Entente de Services Alliance Support d'entretien et évolution :

- 1183-409-2023-13
- 1183-413-2080-73
- 1183-414-7-3
- 1183-409-2024-14
- 1183-414-9-5
- 1183-413-2081-74
- 1183-414-10-6
- 1183-409-2025-15
- À venir : avril et mai 2023